



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre (Reconnue d'utilité publique) Inscription à la Commission Paritaire N° 780-D-73

EDITION DE L'AMICALE DES STALAGS II A. C. D. E.

REDACTION ET ADMINISTRATION : 68, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris Téléphone : 874-78-44 poste 43

Amicale des Stalags II A. C. D. E. Compte chèques postaux : La Source 30.175-35

### CONVOCAATION

Nous vous convions tous, amis parisiens, banlieusards, provinciaux, à assister à l'

## Assemblée Générale DE L'AMICALE

qui se tiendra le

### Dimanche 7 mars 1976 à 10 h. 30

au Palais des Congrès de Versailles

#### ORDRE DU JOUR :

- Rapport moral ;
- Questions diverses ;
- Candidatures ;
- Rapport financier ;
- Election des membres du bureau.

A 13 h 00 BANQUET ANNUEL : 55,00 F net

(un menu très soigné)

Dès 16 h 00 : place à la danse où nos jeunes sont également conviés.

- Inscriptions pour le banquet dès maintenant et au plus tard avant le 25 février 1976 au secrétariat de l'Amicale. Secrétariat : 874-78-44 poste 43.
- Adressez-nous vos pouvoirs pour vous représenter à l'assemblée générale.
- Venez nombreux, vous nous ferez plaisir et vous vous ferez plaisir.

#### BON POUR POUVOIR

(à retourner à l'Amicale avant le 5 mars 1976)

Nom : ..... Prénoms : .....  
 Adresse : .....  
 Membre des Stalags II A, C, D, E, donne pouvoir à :  
 M. : .....

pour me représenter à l'assemblée générale qui se tiendra le 7 mars au Palais des Congrès à Versailles, et après avoir entendu lecture des différents rapports, de participer en mon nom à tous votes.

Fait à ..... le ..... 1976  
Signature :

#### A PROPOS DE VERSAILLES

Dans notre « Lien » de novembre-décembre nous avons indiqué pour ceux de nos camarades qui partent de Paris, pour se rendre à notre assemblée générale, suivie de son repas amical, la gare des Invalides comme étant la plus pratique, mais pour tout ceux de nos amis qui pour venir à Paris utilisent les gares Saint-Lazare ou Montparnasse, ils peuvent se rendre à Versailles par ces deux gares.

En partant de la gare Saint-Lazare ils arrivent à Versailles rive droite.

En partant de la gare Mont-

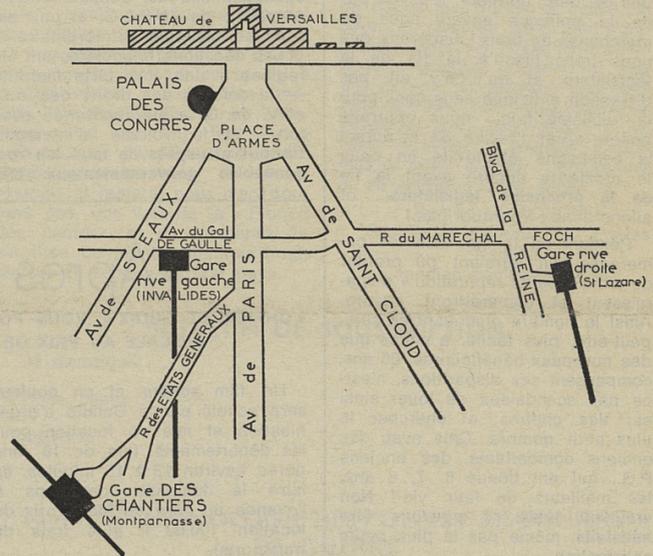
parnasse ils arriveront à Versailles-Chantier.

Pour les uns comme pour les autres, rendez-vous au Palais des Congrès à 10 h 30, face au château, tout le monde à Versailles connaît le château et le Palais des Congrès, ce n'est donc un problème pour personne.

Nous vous attendons très nombreux et nous vous promettons une très bonne journée d'amitié.

A tous ceux qui ne se seraient pas encore inscrits, n'attendez plus ce sont les derniers instants.

#### LE BUREAU.



### Bulletin d'Inscription au banquet du 7 mars 1976

Je désire participer au repas fraternel du 7 mars 1976  
 Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Nombre de participants : .....  
 Je règle le montant du repas qui est de 55,00 F par personne à l'Amicale des Stalags II A. C. D. E., soit Par C.C.P. La Source 30.175-35 (1).  
 Par chèque bancaire.  
 Par mandat postal.  
 A ..... le ..... 1976  
 Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles.

## Nos nouveaux adhérents

QUE NOUS SOMMES HEUREUX D'ACCUEILLIR

- MEURIOT Paul, Pouilly.
- Abbé COSTEDOAT, Pau.
- LETORT Maurice, Nantes.
- FERLIN Henri, La Baume-d'Hostin.
- MESGUEN J.-Pierre, Saint-Derrien.
- LAURENT André, Saint-Etienne-du-Bois.
- DELEURENCE Gérard, La Madeleine.
- GENTIAL Camille, Bourg-Argental.
- POULLELAOUEN Henri, Pont-l'Abbé.
- DESCHASEAUX Clément, Longeville.
- FARJAUD André, Chauffailles.

- VILLON Jean, Saint-Symphorien.
- BUDILLON Abbe, Meyzieu.
- BARBIN Joseph, Pruille.
- ROSSET Norbert, Seytroux.
- ROUGEOT Joseph, Gray.
- BOBLET Albert, Bellioterie.
- MERCIER Maurice, Naves.
- LEMAUX Jean, Grand-Fougeray.
- GODET René, Nantes.
- SOULIE Jean, Mourenx.
- PIEUX Pierre, Gy.
- OUGAZEAU Edouard, Mer.
- JAGOT Joseph, Nantes.
- HERICHE Maurice, Elbeuf.

#### AVIS DE RECHERCHES

Notre camarade Pierre Garnier ancien P.G. des Stalags II B et II C cherche à trouver les adresses actuelles des camarades suivants :  
 — Lieutenant Muller, commandant la C.A. du 238° R.I.A. au tunnel de Bussang.  
 — Sergent-chef Rival de la 1<sup>re</sup> Cie du 238° R.I.A.  
 — Caporal-chef Frappa de la 1<sup>re</sup> Cie du 238° R.I.A.  
 — Docteur Gendre, médecin de l'hôpital de Stargard.  
 Nous vous serions reconnaissants, dans toute la mesure du possible, de bien vouloir nous communiquer les renseignements éventuels que vous pourriez détenir.

## NOTRE GRANDE FAMILLE

#### CARNET ROSE

M. et Mme Alain Mercier, d'Eaubonne ont la joie de nous annoncer la naissance par Yann, le petit frère, de sa sœur Aurélie le 17 décembre 1975.  
 Aurélie, ainsi que Yann sont les petits-enfants de notre camarade Marcel Labinet et Mme d'Eaubonne, qui adresse lui-même ses amitiés à tous ceux du II E.  
 Aux parents, aux grands-parents, nos vives félicitations pour cette heureuse naissance. Longue vie à Aurélie.

#### DES NOUVELLES DE :

Gaston CAGNARD, 94 - Arcueil : Un petit surplus pour les camarades les plus déshérités. Nous admirons votre persévérance et nous renouvelons nos amitiés ainsi qu'à tous les camarades de l'Amicale avec une pensée particulière pour ceux du II C.  
 Bonne retraite si tu penses la prendre... Mais les petits voyages ne sont pas non plus désagréables et entretiennent le moral. Merci à toi.

(Suite en page 4)

FR RES 404 213



## PENIBLE

Eh oui, il est pénible et triste de ne jamais, après chaque budget, se montrer satisfait.

Malgré les protestations énergiques des députés et des sénateurs durant le vote de notre budget, que ce soit de la majorité ou de l'opposition, malgré leur unanimité, rien n'a été changé par notre secrétaire d'Etat sur le budget présenté, cela nous écœure et c'est pour nous incompréhensible.

Plus même, aucune précision sur un indice partant d'une somme globale et cela malgré des harcèlements précis... mais où va-t-on ?

Après l'adoption définitive du budget des A.C. et V. de G. il ressort **uniquement** ceci :

**Retraite du combattant** portée à l'indice 15 soit 6 points de plus qu'actuellement alors qu'il eut été normal que cet indice soit au moins porté à 17. Contrariété, mauvaise volonté pour deux petits points, n'est-ce pas de l'incompréhension voulue et provocante. Pour tenir les promesses maintes et maintes fois faites il reste donc 18 points pour atteindre l'indice normal de 33. Deux budgets encore avant la fin de la législature pour lesquels il faudra faire plus que les deux derniers. N'est-ce pas de la politique envers nous de marchands de tapis ! Espérons que nous irons jusqu'à la fin de la législature et qu'il n'y ait pas d'élection anticipée sans quoi, pour la troisième fois... nous courrons encore après l'indice 33 et durant la campagne électorale on nous le promettra encore avant la fin de la prochaine législature... et allons donc ! Pourquoi pas !

Pendant ce temps tous les camarades qui auraient pu profiter de cette « petite réparation » disparaissent et disparaîtront encore. Ainsi le nombre diminuant ce sera, peut-être, plus facile, à moins que des nouveaux bénéficiaires, 65 ans, compensent ces disparitions, n'est-ce pas scandaleux de jouer ainsi sur des chiffres, et chercher le plus petit nombre. Cela avec des anciens combattants, des anciens P.G., qui ont donné 6, 7, 8 ans, les meilleurs de leur vie ! **Non vraiment nous ne pouvons être satisfaits**, même pas la plus petite satisfaction.

Comme nous sommes objectifs nous signalons que nous relevons dans ce budget 1976, cinq points nouveaux pour les pensions d'ascendants, plafond majorable porté à 1 800 F au 1<sup>er</sup> janvier 1976 au lieu de 1 600 F pour ce qui concerne la retraite mutualiste. C'est tout... C'est peu !

Rien n'est prévu dans ce budget pour le rattrapage du rapport constant dont on reconnaît enfin qu'il ne correspond plus à l'esprit avec lequel il a été institué !

Rien pour les veuves, rien pour le 8 Mai, etc., etc.

Que nous réserve 1976 devant si peu de résultats, des bavardages, des audiences, des séances interminables de travail, des discours, des marchandages, des promesses et au bout... un nouveau budget décevant... Il est vrai que si nous allons jusqu'à la fin de cette législature nous pouvons avoir l'espoir, qu'à la veille des élections notre dernier budget nous apportera des améliorations pour bien préparer ces élections ! Que ce n'est pas joli, joli !

Mais pour nous tous, la lutte continue et plus que jamais nous vous demandons mes chers camarades de harceler vos parlementaires sans distinction politique, de les harceler sans cesse, de notre côté nous ferons le maximum pour harceler les responsables gouvernementaux. Notre contentieux doit être réglé, nous y sommes décidés, qu'on le sache bien. A nos yeux cela fait partie d'un de nos buts : le social, nos problèmes sont devenus humains. Ils sont urgents, depuis déjà deux ou trois ans, pour ne pas dire plus. Donc harcelons, harcelons sans relâche.

Marcel SIMONNEAU.

Très cordialement,

Le président, maître TALAMON, les membres du Conseil d'administration de l'U.N.A.C. adressent à tous les membres de nos Amicales nationales, dirigeants et adhérents, leurs vœux les plus sincères de bonne et heureuse année et surtout, à tous et à toutes, de bonne santé pour 1976.

## LA VIE DE L' U.F.A.C.

Bien entendu, depuis plus d'un an que l'U.N.A.C. fait partie de l'U.F.A.C., les représentants de notre Union (M<sup>re</sup> Talamon, Marcel Simonneau, Maurice Bernheim), assistent très régulièrement à toutes ses réunions des Conseils d'administration et assemblée générales ordinaires et extraordinaires.

Nous sommes très heureux d'y retrouver nos camarades représentants de la F.N.C.P.G., de l'U.N.E.G. et de l'A.C.C.A.P., notre position est pour nous tous la même sur tous les problèmes — bien souvent nos positions communes sont décidées lors des réunions du Comité national d'Entente P.G. — la grande famille P.G. est donc largement représentée au sein du monde combattant.

C'est ainsi que ce sont tenues les 12 et 13 décembre dernier à Paris, salle Léna, une réunion exceptionnelle du Conseil d'administration de l'U.F.A.C. et une assemblée générale extraordinaire.

Les questions financières ont été réglées à une très forte majorité — la défense des droits des A.C. et V. de G. a été réaffirmée avec force et la volonté d'intervenir Partout et auprès de tous les responsables gouvernementaux afin

d'arriver à un règlement du contentieux A.C. — L'action de l'U.F.A.C., sa vitalité nouvelle, sa réorganisation administrative ont été décidées afin de lui donner un nouvel éclat, plus important que jamais, aussi bien sur le plan national qu'international.

Devant les importantes décisions prises, le président Bégouin qui s'en est déclaré satisfait, a accepté, de poursuivre sa tâche.

Après avoir remercié les Associations nationales affiliées pour leur compréhension, il devait déclarer :

« Malgré les difficultés aussi diverses que nombreuses qui se dresseront sous nos pas, nous nous efforcerons de maintenir cette force sans laquelle rien de grand ne peut être réalisé sur le plan collectif, l'esprit d'équipe. »

Puis, ayant fait appel à l'Union de tous les anciens combattants et rappelé la mission de l'U.F.A.C., le président Bégouin devait conclure à l'adresse des délégués venus de toute la France :

« Repartez rassurés et dites à vos camarades que l'U.F.A.C. va poursuivre sa marche en avant. »

Marcel SIMONNEAU.

## Après Lourdes

« CHEMIN DE CROIX », VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER A VOTRE AMICALE AU PRIX DE 4,00 F OU FRANCO 6,00 F

Un film sonore et en couleur sera acheté par le Comité d'organisation et mis en location pour les départements, film de 16 mm, durée environ 13 à 15 minutes, en faire la demande longtemps à l'avance au père de Metz (prix de location 100,00 F plus frais de transports).

Ce film a été pris et construit par deux jeunes sympathiques MM. Machicoane et Charrier de Vendée, il est vendu 1.800,00 F toutes taxes comprises, s'adresser à « Océan-Film », 1, boulevard des F.F.I., 85300 Challans, téléphone : 68-14-82.

## MAINE-et-LOIRE

Le délégué de l'U.N.A.C. pour le Maine-et-Loire, notre dévoué et actif camarade Henri Storck, 123, avenue du Général-Patton à Angers, tient tous les jours une permanence pour tous les amicalistes de toutes les Amicales.

Cette permanence se tient au café « David-d'Angers », 40, rue

David-d'Angers à Angers.

Camarades de toutes les Amicales et en particulier vous des III et des XII, venez-y souvent, régulièrement, nombreux, vous y serez accueillis à bras ouverts.

Qu'on se le dise... et donnez-vous rendez-vous à cette permanence amicale et sympathique.

## LA CARTE DU COMBATTANT AUX ANCIENS D'A.F.N.

Nos jeunes camarades viennent d'obtenir la carte du combattant.

Pour tous renseignements nous leur conseillons de s'adresser à :

— L'Association des C.T.A.M., 46, rue Copernic, 75016 Paris ;

— ou auprès des Associations départementales des anciens prisonniers de guerre.

## RETRAITE DU COMBATTANT

Pour la même carte (à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1975) :

Taux entier (33 points) appliqué à nos valeureux anciens de 14-18 : 622,05 F par an.

Pour les autres, c'est-à-dire nous : 169,65 F par an. (Augmentation prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 1976.)

Concluez vous-mêmes, essayez de comprendre.

VIVE LA JUSTICE appliquée aux A.C., à cause d'un décret et malgré une loi votée.

## MOTION SUR LA DEFENSE DES DROITS

### adoptée lors de cette dernière assemblée générale extraordinaire

Rappelant les engagements pris envers les anciens combattants et victimes de guerre :

Lettre de M. Valéry Giscard-d'Estaing au président de l'U.F.A.C., le 27 avril 1974 :

« Vous m'avez exposé les grandes lignes d'un plan quadriennal... leur formulation me semble suffisamment raisonnable pour mériter d'être examinée avec les meilleures chances d'aboutir effectivement à un plan dont je retiens le principe. Les points que vous avez évoqués apparaissent comme une base sérieuse pour la réflexion du prochain gouvernement. A l'heure de la décision vous pouvez compter sur ma loyauté et ma compréhension. »

Note d'information numéro 38, septembre 1974, du cabinet du secrétaire d'Etat aux anciens combattants :

« La proposition de plan quadriennal de l'U.F.A.C. dans la « formulation de ses objectifs » était assez proche de celle énoncée par M. Bord et apparaissait comme une orientation assez raisonnable. »

Après avoir pris connaissance du budget 1976, approuvé récemment par le Parlement, l'assemblée générale extraordinaire de l'U.F.A.C. prenant acte des trois mesures nouvelles décidées, à savoir : augmentation de 6 points indiciaires de la retraite du combattant pour les titulaires de la carte attribuée au titre des conflits postérieurs à la guerre 1914-1918 qui sera ainsi portée à 15 points ; l'augmentation de 5 points indiciaires des pensions servies aux ascendants ce qui représente à peine 27 centimes par jour de l'augmentation du plafond des rentes mutualistes porté de 1 600 à 1 800 F, soulignant que le budget 1976 du secrétariat d'Etat aux anciens combattants n'augmente que de 2,50 % par rapport à celui de 1975, alors que le budget général du pays augmente environ de 13 %.

Exprime sa forte déception de ne voir apparaître dans ce budget aucune véritable mesure nouvelle qui pourrait, en particulier, apporter un début de solution aux problèmes les plus importants, à savoir :

- le rétablissement de la parité qui existait antérieurement entre les pensions de guerre et le traitement de certains fonctionnaires rompue par les décrets de 1962, 1970 et 1975, l'écart défavorable étant maintenant de l'ordre de 25 %, faussant ainsi l'application du rapport constant-indexation des pensions ;
- la revalorisation des pensions de veuves, d'orphelins et d'ascendants ;
- le rétablissement de l'égalité à la retraite pour tous les anciens combattants ;
- le rétablissement de la proportionnalité intégrale des pensions d'invalidité.

Regrette amèrement que la première mesure urgente proposée par l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre à savoir qu'un amendement à la loi de finances pour 1976 modifiant l'article L 8 bis du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre en substituant à l'indice 170 l'indice 185 n'ait pas été retenue par le gouvernement.

Remercie les parlementaires qui, par leur vote, ont exprimé leur attachement à la cause parfaitement justifiée de ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour l'indépendance de la France.

Plaçant à nouveau tous les parlementaires devant leurs responsabilités, leur demande de proposer rapidement aux pouvoirs publics des mesures qui apporteraient une revalorisation substantielle de toutes les pensions d'invalidité, de veuves, d'orphelins, d'ascendants et de la retraite du combattant, leur demande également, de tout entreprendre pour que ces mesures soient évoquées et décidées par le Parlement, au plus tard, lors de la prochaine session parlementaire de printemps.

L'assemblée générale extraordinaire de l'U.F.A.C. demande au gouvernement que la carte du combattant qui est actuellement attribuée aux anciens combattants en Afrique du Nord, comporte les

mêmes avantages accordés aux combattants des autres conflits, regrette que l'U.F.A.C. ait été écartée de la « Commission des experts », alors qu'elle était représentée au groupe de travail sur les anciens combattants en Afrique du Nord.

Regrette également que le dernier paragraphe de l'article 1<sup>er</sup> du décret numéro 75-725 du 6 août 1975, relatif à la suppression des forclusions empêche un grand nombre de combattants volontaires de la Résistance de faire valoir leurs droits et demande que de nouvelles dispositions soient prises pour qu'ils puissent enfin obtenir satisfaction.

Par ailleurs, l'assemblée générale extraordinaire de l'U.F.A.C. considère que le moment est venu pour le gouvernement de réunir régulièrement une Commission tripartite, de négociations avec les anciens combattants et victimes de guerre, comme l'ont demandé tous les intervenants dans les discussions des budgets 1975 et 1976.

Lors de ces réunions tripartites avec la présence indispensable des représentants de tous les groupes parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat, le gouvernement devra proposer des solutions précises quant au règlement de l'essentiel du contentieux dans le cadre d'un plan garanti par la loi.

D'autre part, afin que tous les anciens combattants et victimes de guerre soient largement informés, l'assemblée générale de l'U.F.A.C. demande à toutes les Unions départementales, voire locales, d'organiser, très rapidement, et au plus tard avant la fin du mois de mars 1976, de grandes réunions ou assemblées générales d'information ou seront conviés tous les parlementaires.

L'assemblée générale extraordinaire de l'U.F.A.C. au nom de tous les anciens combattants et victimes de guerre qui ont contribué à la défense de la patrie et des libertés, au maintien de son indépendance, exprime sa volonté d'être représentée au sein du gouvernement par un ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire de l'U.F.A.C. consciente des difficultés rencontrées par les anciens combattants et victimes de guerre encore accrues par la situation économique actuelle, estime qu'il faut en finir avec les attermolements et que les engagements pris envers eux doivent être respectés ; ils ne manqueraient pas d'être attentifs au vote émis par chaque parlementaire, députés et sénateurs, à l'occasion du budget 1977.

### MOTION SUR LE 8 MAI également adoptée à cette même réunion

Proclame solennellement l'attachement de tous les anciens combattants, résistants et victimes de guerre au souvenir du 8 Mai 1945, et affirme leur volonté d'aboutir à une réconciliation profonde et totale de tous les peuples, en particulier, des peuples allemand et français, dans une commune réprobation du nazisme.

Déplore la décision prise par M. le président de la République, le pays et la représentation nationale se trouvant ainsi placé devant un fait accompli de ne plus commémorer officiellement l'anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945, en demande le rétablissement à sa date comme journée chômée et fériée.

Déclare que l'éducation civique de la jeunesse ne saurait être encouragée par l'oubli de la date qui symbolise la participation de la France libérée, au triomphe du droit et de la dignité humaine.

En conséquence, l'assemblée générale extraordinaire de l'U.F.A.C. décide de prendre en compte la célébration du 8 Mai et organisera en 1976 une cérémonie solennelle à l'Arc de Triomphe à Paris, le samedi 8 mai 1976 ; elle invite les Unions départementales et locales à prendre des initiatives analogues.

Pour leur assurer l'éclat indispensable l'U.F.A.C. appelle tous les anciens combattants, résistants, victimes de guerre, tous les élus locaux, tous les Français qui entendent s'associer à ces manifestations de l'honneur et de la fidélité.



# - nouvelles de notre Grande Famille -

(Suite de la première page)

A U F R E R E, 89 - Villeneuve-sur-Yonne :

La différence pour les œuvres sociales de l'Amicale auxquelles je porte intérêt et pour lesquelles je me sens solidaire...

Merci ami, mille fois, comme nous aimerions que tous les anciens des II pensent comme toi... C'est tellement réconfortant.

Paul MAGAUD, 94 - La Varenne-Saint-Hilaire :

Ancien du II E, adresse ses meilleures amitiés à tous ceux de Bruel, kommando C 540.

Camille MALFROY, 69 - Lyon :

Quel courage ne faut-il pas avoir au retour de son congé annuel pour mettre sa correspondance à jour, surtout un 8 août avec 36° sur le balcon, mais quelle joie également de savoir que cette participation risque cet hiver de réchauffer les cœurs de certains de nos camarades qui souhaitent pour eux et leur famille ce geste de soutien moral et financier. Amitiés à *Bricout, Delattre, Massaloux* et à l'abbé *Guéry*, etc.

Merci ami, le courage nous l'avons aussi avec 35° au bureau pour travailler... A bientôt peut-être le plaisir de te rencontrer lorsque sera venu l'hiver et que l'on pourra voyager sans avoir trop chaud... Amitiés.

Raymond PAUCHET, 62 - Boulogne-sur-Mer :

Avec mon meilleur souvenir aux amis du camp et en particulier à ceux de l'orchestre.

BOISARD, 22 - Saint-Brieuc :

Ceci n'est pas une blague à l'Amicale des Stalags : « Prendre un bon de soutien c'est penser aux vieux copains. »

Comme c'est vrai et nous te remercions de cette pensée.

## AMITIES ET BONS SOUVENIRS DE :

Lucien BOCQUENET, Le Perreux. François FOSSATI, 13 - Marseille. Claude BLETON, Belleville.

LAUNE, 82 - Septfonds. Louis GUYON, 25 - Dornans. Sylvain GALAND, 36 - Dun-le-Poellier.

F. OLIVIER, 69 - Lyon :

Avec mes remerciements au bureau et toutes mes amitiés au 737 Dobbartin et à tous de la Papier-Fabric à Darchim. Que sont devenus les charbonniers, coiffeurs, ceux de la scierie. Bonjour à tous du 737 et 601.

Emilien JAMES, 14 - Cambes-en-Plaine :

Amical souvenir à tous, et principalement à ceux du II E.

Francis CANOVILLE, 50 - Cherbourg :

Amical souvenir du bout du Cotentin.

VALLET, 92 - Courbevoie :

Souvenirs amicaux aux camarades de Butzow.

Henri THIBAUT, 60 - Maignel-Montigny :

Mes compliments à *Berger* pour son dévouement et mon bon souvenir aux anciens du II C. Merci à toi.

Jean DOTAROT, 93 - Cotignac :

Merci du règlement de tes carnets, mais en effet tu n'as pas réglé ta cotisation... Sois aimable de la faire à l'occasion.

Alfred BIDE, 03 - Fleuriel :

Il nous indique, je fais un effort pour prendre ce carnet depuis trois ans, j'ai subi deux terribles opérations, je ne peux que me suffire et souvent malade sans travail.

C'est nous qui te remercions de tes efforts, veux-tu nous tenir au courant de ton état de santé.

Jean BLANCHE, 78 - Rambouillet :

Merci pour ton règlement des carnets. Le surplus de ta cotisation passe donc pour nos œuvres sociales. Tu nous écris : « Je regrette que l'éloignement, l'âge et

surtout la santé ne me permettent pas d'entretenir un meilleur contact avec notre Amicale. Je n'en suis pas moins son activité avec intérêt et saisie l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui d'adresser mon meilleur souvenir à tous ceux qu'elle a rassemblés, notamment aux anciens du Stalag II A »

Gilbert LEGER, 09 - Foix :

Salut à tous du Stalag II A et surtout à *Retchoov* l'ex friseur du kommando.

Félix MORY, 23 - Guéret :

Avec le meilleur souvenir de *Félix* à tous ses camarades de captivité.

THOREZ, 59 - Phalempin :

C'est certain ton règlement de nos deux carnets nous est bien parvenu. Meilleurs souvenirs à tous.

Camille JACQUET, 88 - Gérardmer :

Amitiés à tous ceux de Grieswald, Poméranie.

D. LESCOTET, Paris :

Nous te remercions de ton règlement et comprenons que tu ne puisses faire plus... puisque tes activités professionnelles sont réduites maintenant, étant à la retraite.

Pense à venir nous voir de temps en temps.

Edouard DELAURIERE, 53 - Chapelle-au-Riboul :

Recevez toutes mes amitiés. Bien le bonjour à tous les copains du Stalag II E.

Merci de ton règlement.

Jean BOSSARD, 35 - Mordelles :

En réglant sa cotisation et un carnet de bons de soutien nous annonce sa retraite, et s'exclame : « Ce n'est pas trop tôt, du fait que je suis fatigué. » Repose-toi, tu l'as bien gagné. Amitiés.

André BROUSSAUD, 75 - Paris :

Avec mes amitiés au bureau et mon bon souvenir aux anciens de Ludwigslust.

AULAGNIER, 75 - Paris :

Tu nous écris, je ne peux prendre aucun bon de soutien étant donné ma maigre retraite. Nous te comprenons fort bien et te remercions d'avoir acquitté le montant de ta cotisation.

Pourquoi ne viendrais-tu pas nous voir un vendredi soir. Amitiés.

Philibert DUBOIS, 51 - Epervain :

M'excuse pour ce retard, mais c'est avec plaisir que je prends les deux carnets. Bien des amitiés à tous les amis et bonnes vacances à tous ceux qui partent. Nous, nous partons chez *Antoine Vigoureux* en Auvergne en septembre.

J'ai la peine de vous apprendre le décès de *Raoul Dubois*, frère de *Philibert*, à Tours, mort qui a été brutale.

Sommes navrés d'apprendre ce triste décès dans ta famille et l'Amicale t'adresse ses bien vives et sincères condoléances. Espérons qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, tu auras passé, avec Mme, d'excellentes vacances reposantes.

Au plaisir de te rencontrer bientôt.

Jean GUARDIE, 16 - Segonzac :

Adresse son cordial bonjour à tous les camarades du Stalag II E ainsi qu'à leur famille.

Elie BENICHOU, 94 - Ivry-sur-Seine :

Avec ses excuses pour le retard de son paiement et adresse ses vives amitiés à tous les anciens, surtout ceux de Wismar et Varin.

Raymond GARNIER, Paris :

Ancien du II D, adresse son bon souvenir à tous.

André TROUFLAUT, 75 - Paris :

Avec mon meilleur souvenir pour les camarades de Nostorf à Boizenburg.

Merci ami pour nos œuvres sociales.

Jules SYLVAIN, 63 - Les Martres-de-Veyre :

Bien que je ne puisse placer ces bons que je garde pour moi, j'ai trop à cœur le souvenir de nos années de misère, et encore

une fois, je vous félicite, tous chers amis de votre dévouement pour cette cause. Que vive notre journal.

Tes encouragements nous sont précieux crois-le bien et c'est grâce à des gars comme toi que nous pouvons survivre et aider ceux qui souffrent.

Marcel FOUCAULT, 93 - Montreuil :

Amitiés aux camarades du II E.

Merci pour nos œuvres sociales et espérons ta visite un jour de réunion.

Auguste MOREY, 21 - Meursault :

Adresse son bonjour à tous. Notre ami est viticulteur dans cette belle région dont le vin est si apprécié. Peut-être un jour auras-tu la visite de l'un de nous.

Eugène DURAND, 62 - Pont-Briques-Saint-Etienne :

Amical bonjour à tous. Un ancien du II E.

Nos amitiés.

Roger DUMESNIL, 92 - Puteaux :

En raison des vacances, je règle avec un peu de retard mes deux carnets. J'espère être aussi chanceux que la dernière fois où j'ai gagné un très beau porte-documents. Je salue cordialement les membres du bureau et les camarades amicalistes.

Mon souvenir ému à la mémoire de notre président *Robert Legros*, trop tôt disparu.

Nous espérons encore que la chance te sourira... Mais nous pensons aussi que ton geste est surtout pour notre entraide.

Eloi CRISTOL, 81 - Lavaur :

Adresse ses amicales salutations aux organisateurs de l'Amicale ainsi qu'à tous les camarades du kommando de Perlin.

Si tu es allé à Lourdes, je pense que tu auras pu rencontrer nos dirigeants.

MENAGE, 93 - Montreuil :

Amical souvenir à tous et espère rencontrer des ex P.G. à Lourdes. Amicalement aux anciens d'Arado-Amklam.

Nous avons pris note de ta nouvelle adresse. Amitiés.

Jacques VAN DE PUTTE, Paris :

Très amical souvenir aux anciens du II D.

Louis COUDAL, 75 - Paris :

Amitiés et souvenirs aux anciens Stargartois.

Marcel VERGNAUD, 86 - Vivonne :

Bonjour aux copains restant de Hohen Pritz et environ.

Jean COLLET, 55 - Étain :

Amitiés à ceux que je puis connaître des anciens du II C.

Jean BARBET, 01 - Miribel :

Avec mes excuses. Un amical bonjour aux camarades.

Paul DARLOY, 59 - Mons-en-Baeroul :

Avec mes amitiés à Mme *Menu* et à tout le bureau. Espérons vous voir nombreux à Libercourt.

Mme *Menu* vous retourne ses vives amitiés et souhaite pour tous ceux du Nord et du Pas-de-Calais que votre réunion soit un succès.

## RECHERCHES

*Albert Lutsen* recherche des camarades l'ayant vu s'évader le 16 juillet 1942 du kommando III/245 Stalag II C.

Ecrire à *Albert Lutsen*, 21, rue Marie-Laure, 92160 Antony.

## ANNONCE

Vous pouvez vous procurer le disque édité par l'U.N.E.G. « Dans L' Cul », enregistré par le célèbre baryton de l'opéra, l'ancien P.G., *Michel Dens*, avec sur la deuxième face « Le Chant des Partisans », à l'Amicale des III, prix 15,00 F.

DUVAL, 92 - La Garenne-Colombes : Avec mes excuses pour le retard et mes amitiés à tous, *Desmarest* en tête.

Maurice MAGDO, 78 - Maisons-Lafitte :

Dans l'espoir de se revoir bientôt l'année prochaine, et vous adresse mon bonjour, et en particulier à ceux du kommando 901 Boken. Bon courage pour l'Amicale.

C'est avec joie bien sûr que nous comptons sur ta présence et celle des tiens au banquet de l'Amicale en 1976. Nos amitiés.

Eugène CROUZET, 59 - Lamberst :

Amitiés à tous.

CUSSONNET, Saint-Maurice :

Ancien du II E adresse ses amitiés à tous.

NINEY, 75 - Paris :

Bien reçu ton courrier, rectifions ton prénom comme demandé et t'adressons le carnet supplémentaire, ce qui est beaucoup plus pratique pour nous que de tenir une comptabilité des carnets.

Merci et amitiés.

Jean DELPON, 46 - Puy-L'Evêque :

Adresse 50,00 F et nous écrit, regrettant de ne pouvoir faire mieux afin de vous aider dans l'œuvre que vous avez entreprise, ce dont je vous félicite et je vous dis continuez. Avec mes amitiés à tous nos camarades du II D et plus particulièrement du kommando 163 à Puyruyt et au président ma fraternelle amitié.

C'est nous qui te remercions, comme tous les camarades qui le font, spontanément de ton geste.

G. DEMAIE, 91 - Corbeil-Essonnes :

Bien cordiales salutations à tous.

RIVET-MOINS, 62 - Calais :

Pense que tu auras reçu les carnets supplémentaires désirés. Merci pour ton dévouement, et nos amitiés.

Jean-Marie BRISSE, 62 - Arras :

Merci de ton règlement. Tu trouveras la liste des numéros gagnants de nos bons de soutien dans « Le Lien » numéro 217 de novembre-décembre 1975.

Pierre CHEVAILLOT, 51 - Reims :

Avec un peu de retard, mais avec toutes mes amitiés, je vous adresse un chèque de 60,00 F pour cotisation et carnets, la différence étant pour les œuvres sociales ? J'espère que la majorité d'entre nous a pu jouir d'agréables et reposantes vacances.

Je me trouve maintenant en retraite... Je pensais me rendre à Lourdes mais c'est une trop grande fatigue pour moi, je le regrette beaucoup c'était l'occasion de ren-

contrer des anciens. J'espère maintenant que je suis au repos faire très bientôt un saut à Paris et pouvoir rendre une petite visite aux amis.

Préviens-nous du jour où tu aurais l'intention de venir... afin que nous puissions être là. Nous formons des vœux pour que ta retraite aidant, tu retrouves la forme complète et la santé. Nos vives amitiés.

Gilbert ROSSET, 46 - Luzech :

Il nous écrit : « Le dernier numéro du « Lien » vient de me tirer de ma torpeur. Je m'en excuse et je m'empresse de vous adresser ce chèque. En vous renouvelant mes compliments je vous charge de transmettre mon fidèle souvenir à tous les camarades qui ont aussi conservé le contact.

» Je pensai pouvoir venir la semaine dernière à Paris pour accompagner mon équipe de rugby de Cahors. Hélas, à mon âge, il est risqué de faire des projets. Ils sont partis sans moi. Amicalement à tous. »

Quel dommage, nous aurions eu le plaisir de te revoir à Paris, mais nous pensons tous que ce n'est que partie remise... Tu sais qu'il ne faut jamais abidquer... et que c'est cela le secret de la forme. Nos vives amitiés, crois bien que personne ne t'a oublié.

André MARTIN, 75 - Paris :

Ancien du II E, adresse tout spécialement à l'ami *Forestier* (que nous voyons bien peu hélas), son meilleur souvenir. Notre ami nous écrit qu'agé de 60 ans, il aimerait bien prendre sa retraite, d'autant plus qu'il se trouve handicapé avec de l'arthrose dans les jambes, mais étant commerçant, que de complications en perspective.

Nous te souhaitons bonne chance malgré tout et pense que tu peux à l'occasion venir nous faire une petite visite.

Jean SAUVEGRAIN, 89 - Brannay :

Avec mes sincères amitiés et l'assurance de mon fidèle souvenir à tous les copains du II C.

Georges REUTER, 29 - Deloncourt-Lauvern :

Mes amitiés à tous, et en particulier à G. *Desmarest*.

Emmanuel CHALOT, 85 - Ile-D'Yeu :

Je remercie tous les camarades qui se dévouent pour nous et j'espère que cela continue, je souhaite à tous une bonne santé et merci pour le journal que je reçois et qui me donne des nouvelles de tous les copains. Je termine en adressant une cordiale poignée de mains à tous les anciens du II E de Wismar.

Merci pour ton règlement arrondi pour nos œuvres.

René GUILLAUME, 52 - Bourbonnès-Bains :

Amitié et souvenir aux amis.

A découper suivant le pointillé

## BULLETIN D'ADHESION

Je soussigné, déclare vouloir adhérer à l'Amicale nationale des anciens prisonniers de guerre des Stalags II ACDE après avoir pris connaissance des statuts.

Nom : .....

Prénoms : .....

Adresse : .....

Date de naissance : .....

Immatriculé au Stalag ..... sous le N° .....

Kommando ..... Fait à ....., le .....

Signature :

Ecrivez en caractères d'imprimerie et retournez sous enveloppe ce bulletin à l'Amicale nationale II ACDE, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. N'oubliez pas de nous adresser le montant de votre adhésion, dont le minimum est fixé à 20 F, par mandat ou versement à notre Compte Chèque Postal La Source 30.175-35.